

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Frédéric Hohl, Murat Julian Alder, Raymond Wicky, Nathalie Fontanet, Jean Romain, Simone de Montmollin, Bénédicte Montant, Michel Ducret*

*Date de dépôt : 10 novembre 2014*

## **Proposition de postulat** **Une gare routière au Pont-Rouge**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la gare routière de Genève est située au centre-ville, à la place Dorcière ;
- que le secteur du Pont-Rouge à Lancy sera remodelé à court terme en un nouveau pôle urbain autour de la gare CEVA (projet SOVALP) ;
- que cet emplacement bénéficiera d'une accessibilité idéale, en raison de la future gare CEVA, du tram et de la proximité de l'autoroute de contournement,

demande au Conseil d'Etat

- d'étudier l'opportunité d'un déplacement à court terme de la gare routière de Genève dans le secteur du Pont-Rouge ;
- d'examiner en particulier la possibilité de construire une gare routière en souterrain,

et de rendre un rapport.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La gare routière, à Genève, est située comme chacun le sait place Dorcière. Le seul avantage de cette situation réside dans sa proximité avec la gare ferroviaire de Cornavin. Pour le reste, les véhicules de la gare routière, en plein centre-ville, subissent de plein fouet les embouteillages pour rejoindre les grands axes routiers que sont l'autoroute direction Chamonix, Annecy ou Lausanne. Ainsi, à moyen terme, la gare routière sera inéluctablement amenée à déménager.

Or, la réalisation du CEVA offre des opportunités intéressantes, par la création de nouveaux pôles de développement autour des gares, sur territoire français, mais également à Chêne-Bourg, au Bachet ou au Pont-Rouge. La transformation de ces secteurs pour y construire des logements et y installer des activités commerciales présente de multiples avantages, en particulier dans la mesure où ils bénéficieront d'une accessibilité idéale.

Le nouveau pôle urbain du Pont-Rouge sera notamment desservi par le CEVA et par le tram (actuellement tram 15), tandis que la route des Jeunes débouche directement sur l'autoroute de contournement.

A priori, l'endroit serait idéal pour y installer une gare routière, tant pour les usagers qui pourraient facilement la rejoindre en empruntant les transports publics (on peut au demeurant mentionner également le P+R Etoile, au-dessus de la route des Jeunes), que pour les cars qui se trouveraient à proximité immédiate de l'entrée de l'autoroute, dans une position idéale pour toutes les destinations.

Avec le chantier du CEVA puis la valorisation des terrains du secteur du Pont-Rouge (projet SOVALP), le moment semble particulièrement adéquat pour envisager le déplacement de la gare routière. En particulier, la possibilité d'un aménagement en sous-sol, comme c'est le cas pour d'autres gares routières du pays, mérite un examen attentif.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de postulat.